

Création du groupement des pêcheurs de l'Etang-Salé

C'est à l'initiative de 4 patrons pêcheurs professionnels qu'est né en 2008 le groupement des pêcheurs de l'Etang-Salé.

Structure à vocation économique, son objectif est de répondre avant tout aux besoins en matière de stockage et de commercialisation des produits issus de la pêche fraîche de ses adhérents.



Ces équipements, qui ont bénéficié du concours du Fonds Européen pour la Pêche (FEP), ont permis non seulement d'améliorer les conditions de stockage et de conservation de la production, mais également de fournir des produits frais de qualité aux consommateurs de l'Etang-Salé et de ses environs.



Depuis le 1^{er} septembre 2010, le groupement de l'Etang-Salé compte douze membres, dont la moitié est issue du programme de régularisation des informels (formation, enrôlement et

acquisition d'une embarcation adaptée) financé par l'Europe au titre de la période 2000-2006.



Ce programme a permis notamment aux pêcheurs en voie de professionnalisation d'acquiescer le certificat d'aptitude au commandement à la petite pêche (CACPP), dont la formation est dispensée par l'École d'Apprentissage Maritime avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE) avant de faire l'achat d'un navire de pêche.

Véritable outil de structuration pour les pêcheurs du Sud-Ouest de l'île, le groupement des pêcheurs de l'Etang-Salé entend pérenniser durablement l'activité des professionnels en assurant leur approvisionnement et la commercialisation de leur production.

Quelques chiffres :

Montant total du projet : 35 375 €

UE FEP : 13 265 €

ETAT : 4 421 €

Quelques indicateurs :

700 kgs de poissons/semaine

Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne

